



Rapport annuel

Résultats de l'AVS en 2021

Différences entre le décompte et le budget

Dans le contexte du :

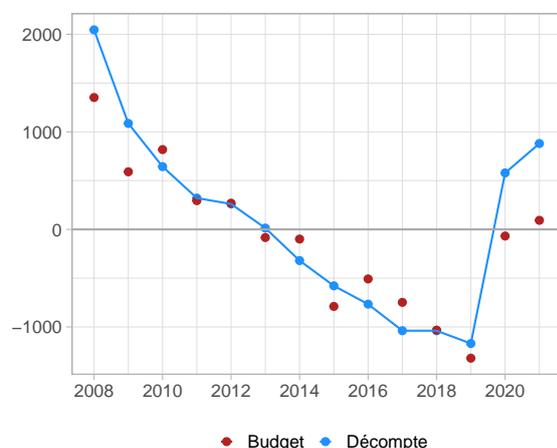
Monitoring des assurances

Date :	31.08.2022
Etat :	28.02.2022
Domaine :	MAS
Secteur :	Mathématiques

Les comptes de l'AVS se soldent par un bénéfice de 2'583 millions de francs pour l'année 2021. Celui-ci se compose d'un excédent de répartition de 880 millions de francs et d'un bénéfice sur les placements de 1'703 millions de francs. Le budget prévoyait un résultat de répartition tout juste équilibré et un résultat des placements de 867 millions de francs. L'AVS présente donc, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, un résultat nettement plus positif que ce qui avait été prévu, notamment en raison de la crise Covid-19.

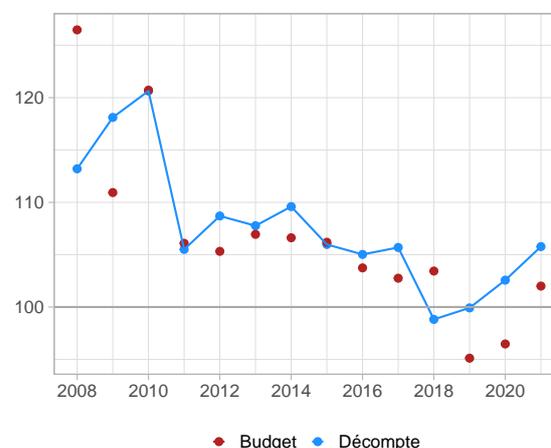
Fin 2021, le niveau du Fonds de compensation de l'AVS s'élevait à 105,8 % d'une dépense annuelle de l'assurance. À la fin de l'année dernière, le niveau du Fonds dépassait donc à nouveau la valeur prescrite par la loi, après être tombé en dessous du montant d'une dépense annuelle en 2018 et 2019.

F 1 – Résultat de répartition
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 2 – Capital du Fonds en pour-cent des dépenses
2008 - 2021, en pour-cent



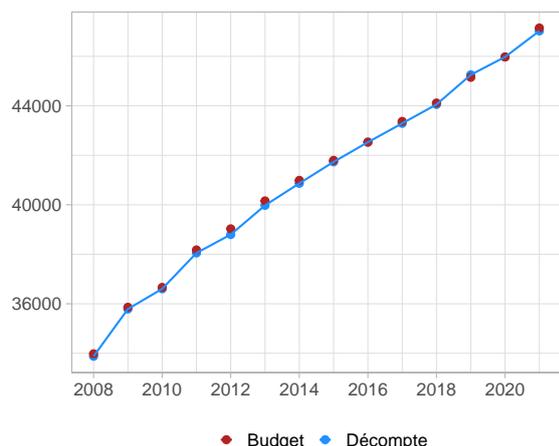
Source : OFAS, CdC

Total des dépenses

Les dépenses de l'AVS se sont élevées à 47'027 millions de francs en 2021, soit seulement 120 millions de francs de plus que ce qui avait été budgété. L'évolution des dépenses a été principalement causée par l'augmentation de la population ayant atteint l'âge de la retraite. La crise Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur l'évolution des dépenses en 2021. La croissance effective a été en 2021 de 2,3 %. Les prévisions étaient de 2,5 %.

F 3 – Total des dépenses

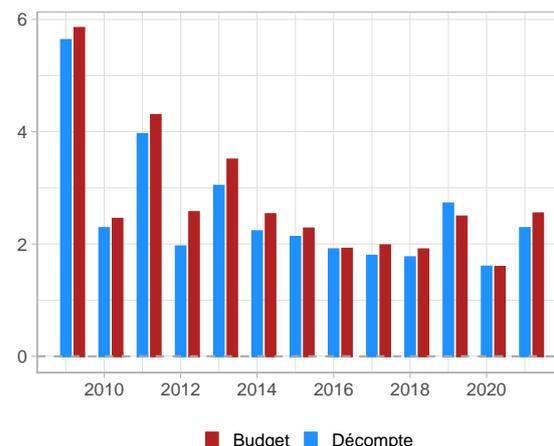
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 4 – Total des dépenses

taux de variation 2009 - 2021, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

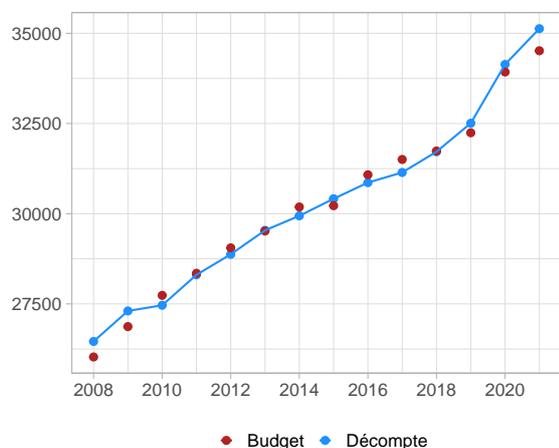
Cotisations des assurés et des employeurs

Les cotisations des assurés et des employeurs se sont élevées à 35'130 millions de francs (73,3 % des recettes) en 2021, soit 613 millions de francs de plus que prévu au budget. La forte croissance du volume des cotisations par rapport à 2020 est due à l'augmentation du taux de cotisation de 0,3 point de pourcentage suite à l'introduction de la RFFA.

La croissance effective s'est élevée à 2,9 %, contre une croissance budgétisée de 1,1 %. Le volume des cotisations a donc nettement dépassé les prévisions d'évolution des cotisations, qui avaient été établies de manière plutôt prudente suite à la pandémie de Covid-19.

F 5 – Cotisations des assurés et des employeurs

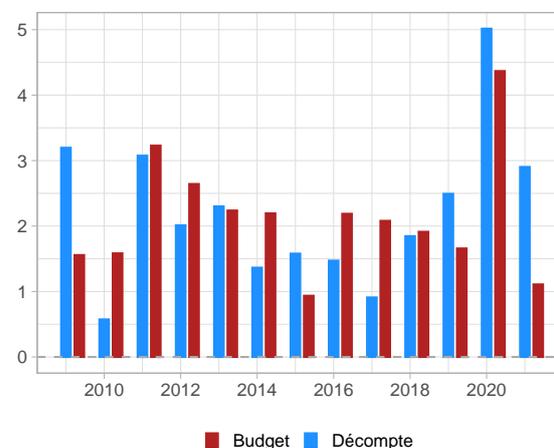
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 6 – Cotisations des assurés et des employeurs

taux de variation 2009 - 2021, en pour-cent



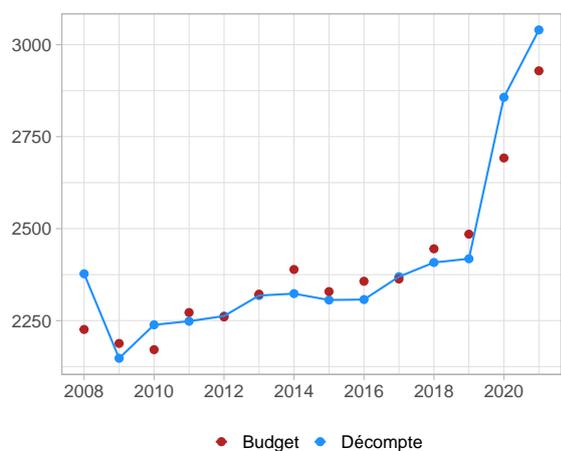
Source : OFAS, CdC

Recettes provenant de la TVA

Les recettes provenant de la TVA se sont élevées à 3'040 millions de francs (6,3 % des recettes) en 2021, soit 111 millions de francs de plus que prévu au budget. La forte augmentation des recettes de la TVA pour l'année 2020 s'explique par la cession de la totalité du pour-cent démographique suite au projet RFFA. Auparavant, seuls 83 % de ces recettes étaient directement affectés à l'AVS. La croissance effective a été de 6,4 %, alors que le budget prévoyait une croissance de 2,5 %. L'estimation des recettes de la TVA se base sur des valeurs de référence de l'Administration fédérale des contributions. L'augmentation des recettes de la TVA par rapport au budget s'explique également par le fait que l'évolution de la TVA suite à la pandémie de Covid-19 a été pronostiquée de manière plutôt prudente

F 7 – Recettes provenant de la TVA

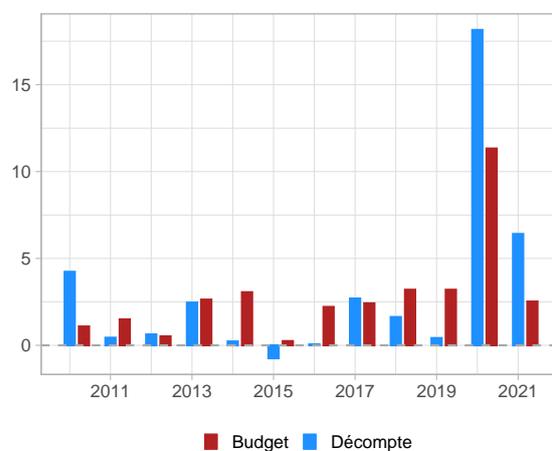
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 8 – Recettes provenant de la TVA

taux de variation 2009 - 2021, en pour-cent



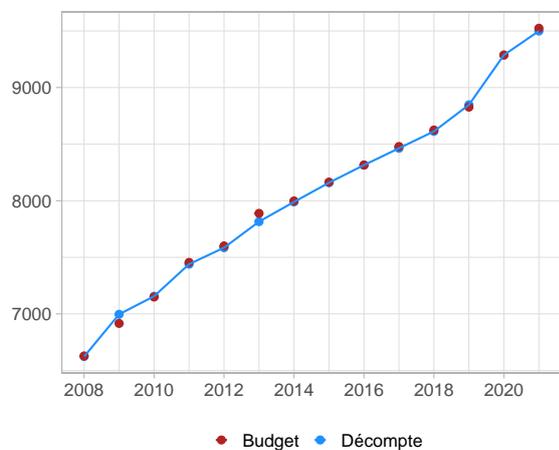
Source : OFAS, CdC

Contribution de la Confédération

La contribution de la Confédération s'est élevée fin 2021 à 9'499 millions de francs (19,8 % des recettes). La croissance effective a été de 2,3 % en 2021. La forte croissance en 2020 est la conséquence du projet RFFA : depuis 2021, la contribution fédérale s'élève à 20,2 % des dépenses de l'AVS. Auparavant, elle était de 19,55 %.

F 9 – Contribution de la Confédération

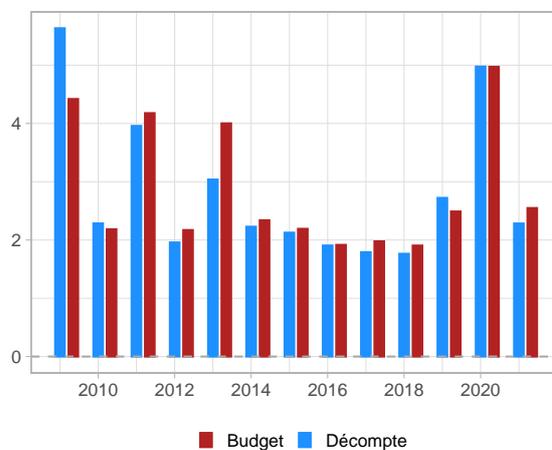
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 10 – Contribution de la Confédération

taux de variation 2009 - 2021, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

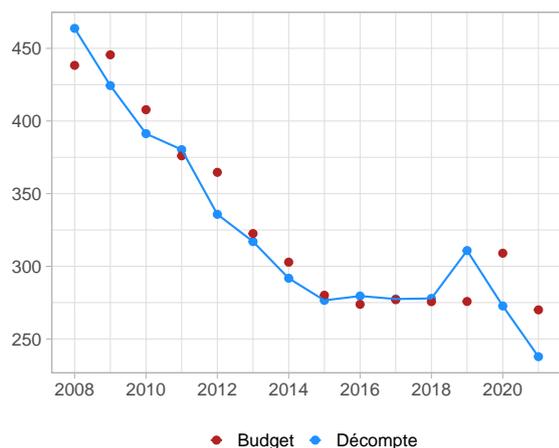
Autres recettes

Les autres recettes de l'AVS (principalement l'impôt sur les maisons de jeu et les recettes provenant des recours) se sont élevées à 238 millions de francs en 2021 (0,5 % des recettes), soit 32 millions de francs de moins que prévu au budget.

Ces recettes ont diminué par rapport à l'année précédente. La baisse effective a été de 12,8 % en 2021, alors que le budget prévoyait une baisse de 1 %. La baisse des recettes s'explique par des revenus plus faibles au niveau de l'impôt sur les maisons de jeu.

F 11 – Autres recettes

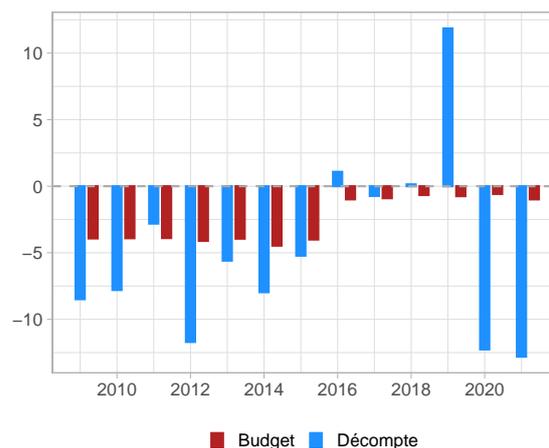
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 12 – Autres recettes

taux de variation 2009 - 2021, en pour-cent



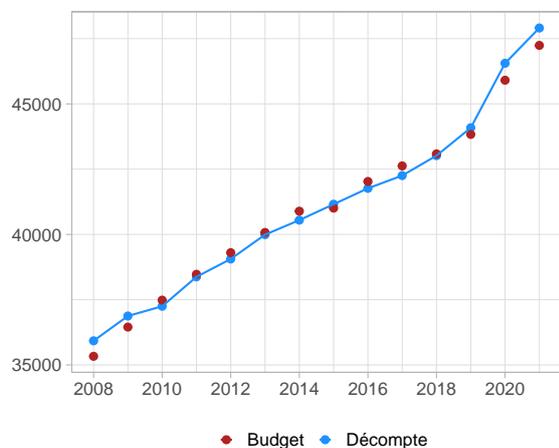
Source : OFAS, CdC

Total des recettes

Les recettes de l'AVS se sont élevées fin 2021 à 47'907 millions de francs, soit 667 millions de francs de plus que prévu au budget. Ainsi, grâce principalement aux recettes supplémentaires de la RFFA pour les cotisations des assurés et des employeurs, la TVA et la contribution de la Confédération, l'AVS bénéficie d'une année de forte croissance des recettes, malgré les impondérables de la crise Covid-19. La croissance effective s'est élevée à 2,9 % en 2021, alors que le budget prévoyait une croissance de 1,5 %. L'écart par rapport au budget résulte de cotisations salariales plus élevées et d'un produit de la TVA plus important que les prévisions, qui tablaient sur une croissance plus faible en raison de la crise Covid-19 (v. les figures F 5 et F 7).

F 13 – Total des recettes

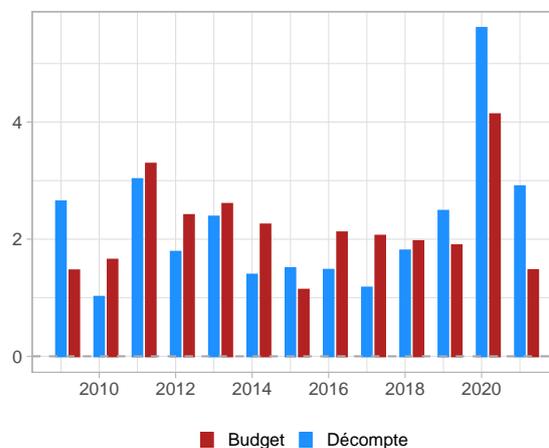
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 14 – Total des recettes

taux de variation 2009 - 2021, en pour-cent



Source : OFAS, CdC

Résultat de répartition

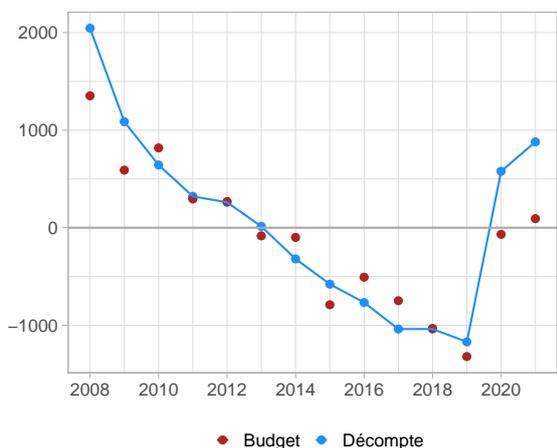
L'excédent de répartition s'est élevé fin 2021 à 880 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 93 millions de francs.

L'écart s'explique par les différences de recettes mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire par un budget trop bas pour les cotisations salariales et les recettes de la TVA.

Le graphique F 16 représente le résultat de répartition en points de pourcentage de TVA. En cas de déficit, il montre combien de points de pourcentage de TVA supplémentaires seraient nécessaires pour équilibrer le résultat de répartition. En cas de résultat positif, le graphique montre l'excédent en points de TVA. En 2021, cet excédent s'élevait à 0,3 point.

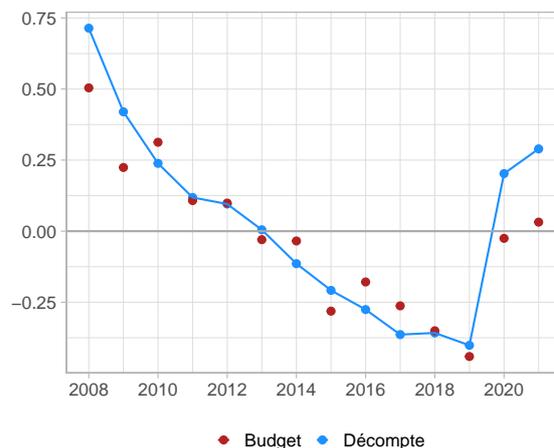
Un résultat de répartition équilibré est une condition préalable à la stabilité à long terme de la situation financière de l'AVS. Dans un avenir proche, les dépenses de l'AVS vont fortement augmenter en raison de l'évolution démographique. Pour que le Fonds de compensation de l'AVS puisse être maintenu au niveau d'une dépense annuelle, conformément à l'art. 107, al. 3, LAVS, l'AVS a besoin de moyens supplémentaires à moyen terme, en plus des recettes apportées par la RFFA. Les perspectives financières de l'AVS sont régulièrement établies par l'OFAS et publiées sur le site www.bsv.admin.ch.

F 15 – Résultat de répartition
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 16 – Résultat de répartition
2008 - 2021, en points TVA



Source : OFAS, CdC

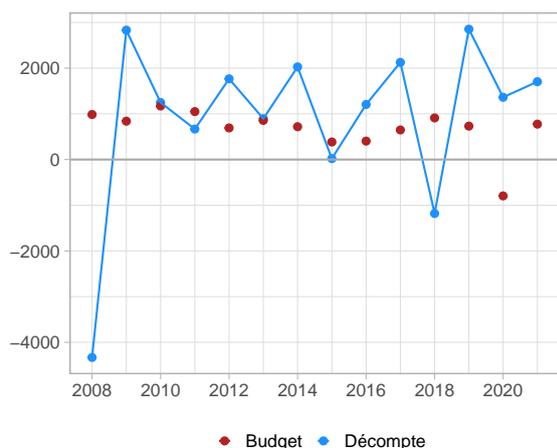
Produit des placements

Le produit des placements s'élevait à 1'703 millions de francs à la fin 2021. Les prévisions tablaient sur un bénéfice de 774 millions de francs seulement. Le résultat des placements a donc été meilleur de plus de 929 millions de francs que prévu au budget.

Le budget financier de l'AVS tient compte d'une estimation conservatrice du rendement à long terme. Le rendement des placements est estimé à 2 % auxquels s'ajoute l'évolution des prix. La stratégie de placement effective de compenswiss, les mouvements du marché et la couverture de change ne sont pas reflétés dans le budget financier de l'AVS.

F 17 – Produit des placements

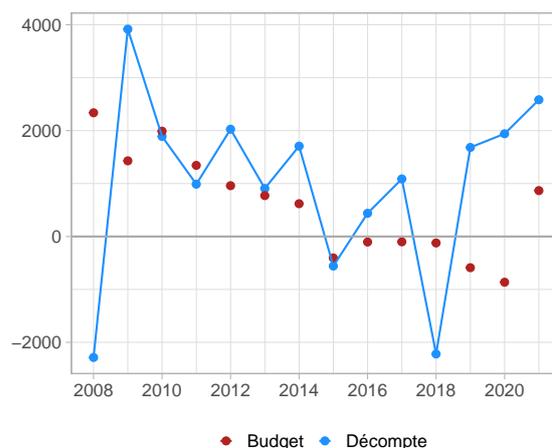
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 18 – Résultat d'exploitation

2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

Résultat d'exploitation

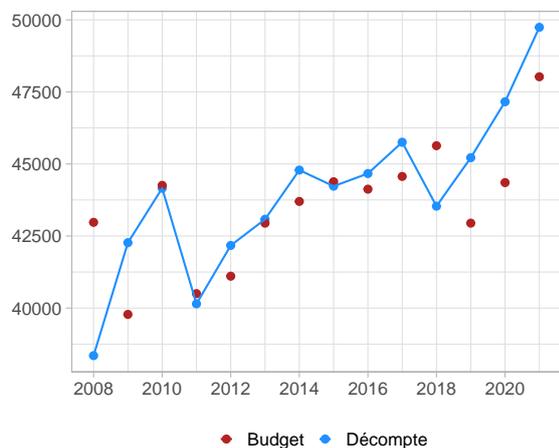
L'excédent d'exploitation pour l'année 2021, basé sur l'excédent de répartition ainsi que sur le bénéfice de placement, s'élevait à 2'583 millions de francs au lieu de l'excédent attendu de 867 millions de francs. Cela représente 1'716 millions de francs de plus que ce qui avait été budgété.

Capital du Fonds AVS

Fin 2021, le niveau du Fonds de compensation de l'AVS s'élevait à 49'741 millions de francs. Grâce à l'écart positif décrit précédemment pour le produit des placements, cela représente 1'716 millions de francs de plus que ce qui avait été budgété.

F 19 – Capital du Fonds AVS

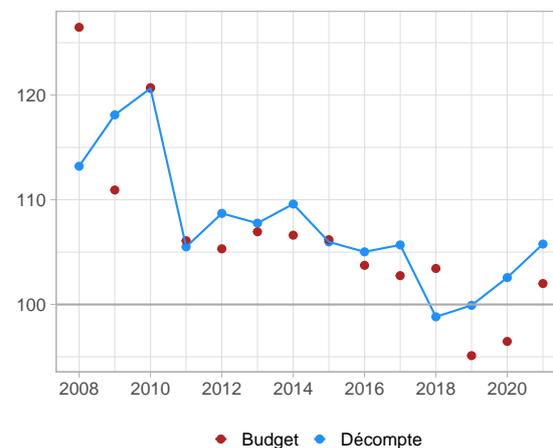
2008 - 2021, en millions de francs



Source : OFAS, CdC

F 20 – Capital du Fonds AVS

2008 - 2021, en pour-cent des dépenses



Source : OFAS, CdC

Capital du Fonds en pour-cent des dépenses

Fin 2021, le niveau du Fonds de compensation de l'AVS s'élevait à 105,8 % d'une dépense annuelle de l'AVS. Sur la base des valeurs budgétées, on s'attendait à un niveau de 102 %.

Ainsi, pour la deuxième fois consécutive, le niveau du Fonds de compensation AVS dépassait le niveau minimal d'une dépense annuelle complète exigé par l'art. 107, al. 3, LAVS.

Données utilisées

- Résultats définitifs des décomptes de la Centrale de compensation (CdC) à fin décembre 2021, état au 28.02.2022 .
- Perspectives financières de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), état au 17.09.2021 .

Remarques d'ordre méthodologique

- Les graphiques présentent l'évolution des composantes principales des dépenses et des recettes de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS).
- En bleu, ligne continue, figurent les décomptes de l'AVS selon la CdC, en millions de francs, aux prix courants. Les points rouges indiquent le niveau des perspectives financières de l'AVS telles que calculées par l'OFAS. Les bâtons bleus représentent les taux d'évolution en pour-cent des décomptes de la CdC. Les bâtons rouges représentent les taux de variation de la perspective financière pour l'année mentionnée par rapport au décompte de l'année précédente.

Information sur Internet

- Publication électronique : www.bsv.admin.ch

Mentions légales :

Editeur : Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

Traduction : Service de traduction de l'OFAS, disponible en français et en allemand.

Auskunft : Office fédéral des assurances sociales, Domaine MAS, Secteur Mathématique